



PARC CÉZANNE : visite technique du 22 février 2018 à 10 h 00

Membres CS présents : Mmes d'ONORIO et WOLKOWITSCH, MM. CARRON, FÜREDI et POSS.

Copropriétaires présents : Mme THIBAUT, M. WOLKOWITSCH.

CGIMMOBILIER : Mme OLIVARI

1. ESPACES VERTS :

Madame Mallard, responsable de Jardins Sestian, a planté les lauriers à l'est du bâtiment HERMITAGE.

Il est demandé de procéder à la vérification de la présence de nids de chenilles dans les pins.

La remise en état de l'allée centrale sera réalisée dès que nous aurons localisé et supprimé l'ancienne conduite d'arrosage.

Nous avons validé le devis de la société ATPRT (1936€) et attendons leur intervention prévue la semaine du 5 mars. Un affichage informant du jour précis sera apposé : il sera indiqué la plage horaire (9 h-17 h) nécessaire à la réalisation de ces travaux. Il sera difficile ce jour-là d'accéder au garage de l'ESTAQUE.

La réunion de concertation pour le projet de réaménagement des espaces verts autour du GRAND-PIN a eu lieu avec Jardins Sestian et quelques propriétaires du bâtiment. Le projet est validé.

2. RÉUNION SUR LE CHAUFFAGE :

Nous avons obtenu des réponses plus précises suite à la rédaction du rapport de Mme Clemens. Il est demandé de prévoir la consultation de bureaux d'étude.

La consultation de bureaux d'étude pour l'Audit global – audit énergétique se fera une fois le cahier des charges rédigé par le conseil syndical avec l'aide de la Maison de l'habitat.

3. ÉLECTRICITÉ PARTIES COMMUNES :

Tenir un tableau des changements des ampoules, néons, détecteurs chaque année afin de juger de l'utilité de la souscription d'un contrat d'entretien.

4. ESTAQUE :

Suite au récent dysfonctionnement de la porte de garage du bâtiment, nous avons reçu un devis de remplacement de l'opérateur hydraulique et des vérins pour un montant de 2 483€. Ce devis est pour le moment abandonné compte tenu de la récente intervention de la société AAM sur les vérins.

Nous rappelons que toute intervention volontaire sur un matériel qui est sous contrat d'entretien est strictement interdite et ce pour des raisons évidentes de garantie sur les installations. Seuls les prestataires en charge des entretiens sont autorisés à manipuler les installations (porte de garage, chauffage, etc.)

5. BELLEVUE :

La tôle (goutte-d'eau) au niveau de l'entrée du bâtiment a été remise en place.

6. DIVERS

- Suite à la réception du rapport de la société QUALICONSULT et des rapports annuels de la société AAM en charge de l'entretien des portes, nous préparons un comparatif des points notés.
- Local Hermitage : nous attendons un devis de la société LYRECO pour une armoire de rangement des archives, une table et deux chaises.
- Les bacs de tri des emballages, papiers, conserves et certains plastiques ont été livrés. Il est demandé à M. ENJALRIC d'être présent lors de la prochaine visite afin d'évoquer le problème du stockage.
- Rehausse des poteaux extérieurs : la société PACARENOVATION est consultée et fournira un devis. Deux poteaux sont à remettre en place.

- Mme Olivari a pu constater de visu l'existence d'un dossier de plans dans les archives du notaire, mais n'a pas pu en faire réaliser une copie pour constituer un fond d'archives pour la copropriété. De nouvelles actions seront entreprises pour tenter d'obtenir le prêt de ce fonds à des fins de copie.
- La société de ménage utilise des anciennes bouches d'arrosage pour le nettoyage des containers à ordures. Il convient d'envisager une solution pour pérenniser cette commodité après que l'ancienne conduite d'arrosage le long de l'allée centrale aura été supprimée.
- Une place de parking appartenant à Mme RENARD (en direction de la place des mûriers) est abîmée suite au soulèvement de l'enrobé par les racines de pin. Des devis de remise en état seront demandés, ainsi que pour la reprise de l'accès au garage OLYMPIA – ST VICTOIRE. (ATPRT consultée).
- Le devis de la société AHMS a été validé pour repeindre les lettres du « **PARC CÉZANNE** » sur la plaque de marbre à l'entrée de la copropriété. (Nettoyage du marbre à prévoir).
- Nous sommes dans l'attente du poteau indiquant que la copropriété est privée à l'entrée de la résidence. Demander également un devis pour la mise en place d'une chaîne pour les jours où des manifestations ont lieu.
- Nous sommes dans l'attente de la réception de la commande des autocollants stationnement interdit.
- Commencer une consultation pour la rénovation des allées des entrées des bâtiments (réfection du dallage).
- Relancer SOL2000 pour la réfection de la marche à l'entrée de l'Olympia.
- Programmer les travaux concernant la réfection de certaines conduites en fibrociment dans les garages validés lors de l'AG.

7. POINT TRAVAUX ÉLECTRICITÉ :

Une discussion est ouverte concernant les finitions autour de l'installation des barrettes LED au niveau des auvents des entrées des bâtiments.

La prochaine visite aura lieu *le jeudi 8 mars à 10 h 00*